Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 3

Rubrik: Communications du SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

66e Congrès des Suisses de l'étranger

du 2 au 4 septembre 1988 dans le canton de Glaris

Thème de l'assemblée plénière:
La Cinquième Suisse face aux médias de demain: un atout et un défi

Inscription (en majuscules s.v.p.) **Dernier délai: 15 juillet 1988**

Nom et prénom:

Adresse:

Nº postal/localité: Pays:

Téléphone: Télex:

Nom et prénom des personnes accompagnantes:

☐ J'ai moins de 25 ans et bénéficie d'un rabais de 50% ainsi que du logement gratuit dans une auberge de jeunesse.

Cartes de participation (indiquer le nombre s.v.p.)

Je désire

_____ **carte(s) complète(s)** à fr.s. 100.–
(comprenant toutes les manifestations mentionnées ci-dessous)

_____ **carte(s) partielle(s)** pour les manifestations suivantes:

- _____ Réception des personnes participant à leur premier Congrès, vendredi après-midi 2.9.88 (sans frais)
- _____ Ouverture officielle, vendredi soir (sans frais)
- _____ Rencontre des jeunes Suisses de l'étranger (jusqu'à 25 ans), vendredi soir (sans frais)
- _____ Assemblée plénière et repas, samedi 3.9.88 (fr.s. 40.–)
- _____ Banquet et soirée récréative, samedi (fr.s. 40.–)
- _____ Excursion dans la région de Glaris, dimanche 4.9.88 (fr.s. 45.–)

Hébergement dans le canton de Glaris (marquer d'une croix ce qui convient s.v.p.)

☐ Je ne désire pas de chambre d'hôtel

☐ Veuillez me réserver une chambre d'hôtel

	Catégorie I	**Catégorie II**
Chambre à 1 lit	☐ 90.– à 100.–	☐ 45.– à 70.–
Chambre à 2 lits	☐ 160.– à 180.–	☐ 80.– à 110.–

Prix par nuit, y compris le petit déjeuner, le service et les taxes. Vu le nombre restreint de chambres d'hôtel, les organisateurs du Congrès ne pourront pas toujours respecter le choix de la catégorie. En outre, après le 15 juillet, ils ne pourront plus assurer la réservation des chambres. Pour toute modification, veuillez contacter directement l'hôtel ou le bureau d'information du canton de Glaris, Raststätte Glarnerland, 8867 Niederurnen, téléphone 058/21 21 25.

Date d'arrivée: Date de départ:

Moyen de transport en Suisse: ☐ Transports publics ☐ Voiture

Date: Signature:

Veuillez renvoyer ce formulaire complété et signé jusqu'au 15 juillet 1988 à l'adresse suivante: Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, case postale, CH-3000 Berne 16, téléphone 031/44 66 25

La Suisse par satellite

Depuis 1984, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) collabore au programme francophone de télévision par satellite TV5 ainsi qu'au programme germanophone 3SAT (Allemagne, Autriche, Suisse) et, depuis le mois de mars 1986, au programme également germanophone EINS PLUS, qui est diffusé par satellite et peut être capté en République fédérale d'Allemagne et à Berlin-Ouest. En outre, depuis la fin octobre 1987, des émissions de la télévision suisse consacrées à des sujets d'actualité sont reprises dans le programme «World Report» diffusé une fois par semaine par la station américaine de télévision CNN (Cable News Network), dont le siège est à Atlanta.

Désormais, ce ne sont pas seulement les programmes pour l'étranger de Radio Suisse Internationale qui peuvent être captés dans le monde entier par satellite et par câble, mais également les programmes de la télévision suisse. De plus, le Parlement à Berne a adopté, le 18 décembre de l'an passé, l'arrêté fédéral sur la radiodiffusion par satellites, ce qui permet maintenant à des diffuseurs suisses de programmes par satellites de déposer des demandes de concession.

Ces quelques brèves informations – qui ne donnent qu'une image incomplète du développement très dynamique des médias – suffisent néanmoins à montrer que la présence de la Suisse sur les ondes internationales est actuellement déjà importante.

Lors du prochain Congrès des Suisses de l'étranger (cf. ci-contre le bulletin d'inscription), nous nous proposons de traiter le sujet suivant: **«La Cinquième Suisse face aux médias de demain: un atout et un défi.»** Il s'agit notamment de savoir quelle est la position des Suisses de l'étranger face aux techniques de communication, qui sont en pleine évolution. Les nouveaux médias peuvent-ils être considérés comme un pont supplémentaire nous reliant à la Suisse? L'antonymie «patrie–étranger» doit-elle être relativisée? Au vu de cette évolution, la presse destinée aux Suisses de l'étranger a-t-elle encore un avenir quelconque?

Ces questions intéressent certainement tous les Suisses et Suissesses de l'étranger. Inscrivez-vous au moyen du bulletin qui se trouve ci-contre. *SSE/JM*

Camps d'été 1988

Notre Service des jeunes organise cette année deux camps d'été.

Lieu:
A Zernez aux Grisons

Dates:
Camp I 4.7.–16.7.1988
Camp II 18.7.–30.7.1988

Prix par camp:
Francs suisses 410.–, tous frais compris.

Nombre de participants:
max. 45 (par camp)

Conditions:
Etre âgé de 15 à 25 ans
Père ou mère en possession du passeport suisse.

Demandez un talon d'inscription auprès du:
Secrétariat des Suisses de l'étranger
Service des jeunes
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
Délai d'inscription: 24 juin 88

Nota bene!

Si votre enfant possède la nationalité suisse ou si sa mère est d'origine suisse et a conservé la nationalité suisse, nous lui proposons en été 1988 des vacances inoubliables en Suisse. Demandez dès maintenant le dossier d'inscription à votre représentation suisse ou directement aux *Placements de vacances pour les enfants suisses de l'étranger Case postale, 8022 Zurich*